



Sécurité Novateck est une petite entreprise familiale spécialisée en alarme incendie, systèmes de sécurité et plans d'urgence. Établie depuis 2007, l'entreprise connaît depuis les 8 dernières années une croissance notable de son carnet de clients, de ses ventes, ainsi que de son nombre d'employés. Tu es intéressé à t'investir au sein d'une entreprise prospère et en pleine croissance? **Joins-toi à notre équipe jeune et dynamique!**

📍 1419 Rue Michelin, Laval

🌐 www.securitenovateck.com

✉️ recrutement@securitenovateck.com

ASSISTANT-TECHNICIEN EN ALARME INCENDIE

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne motivée par les occasions d'apprentissage, travaillant et cherchant à s'investir sur le long terme.

Si tu cherches à fuir la routine et à rejoindre une 2^e famille dans laquelle t'épanouir, nous t'attendons avec impatience!

EXIGENCES ET ATOUTS

- ➔ Minimum de 1 année d'expérience en construction
- ➔ Connaissance des logiciels Word et Excel
- ➔ Bonne maîtrise de la langue française orale et écrite
- ➔ Permis de conduire valide
- ➔ Disponibilité pour des quarts de jour et de soir
- ➔ **Atout** : DEP en install./entret. de systèmes de sécurité

APERÇU DE TON QUOTIDIEN

- ➔ Assister un chef technicien sur des projets d'inspections de réseaux avertisseur incendie
- ➔ Effectuer des inspections de système d'éclairage d'urgence et d'extincteurs.
- ➔ Remplir des rapports d'inspections et émettre des suggestions au besoin selon les commentaires du chef technicien.
- ➔ Assister un chef technicien sur des projets de réparations, de remplacements et d'entretiens suite aux inspections.
- ➔ Assister un chef technicien sur des appels de services en alarme incendie, alarme intrusion, intercoms et cartes d'accès.
- ➔ Effectuer des livraisons de matériel entre les fournisseurs et le siège social occasionnellement.
- ➔ Livrer des extincteurs qui sont revenus d'entretien chez les clients.
- ➔ Autres tâches connexes

POURQUOI SÉCURITÉ NOVATECK?

- ✓ Horaire du lundi au vendredi (repos la fin de semaine)
- ✓ 1 mois de vacances par année (Construction)
- ✓ Assurances collectives payées à 50% par l'employeur
- ✓ REER collectif avec cotisations de l'employeur
- ✓ Équité des salaires et augmentations annuelles
- ✓ Party de Noël et autres activités entre employés
- ✓ Vêtements corporatifs et souliers de sécurité payés
- ✓ Formations et permis payés (Mircom, DAR, CFAA)
- ✓ Opportunité de croissance (chef technicien)
- ✓ Conciliation travail - vie personnelle

** Notez que l'usage du masculin a été employé sur ce présent document afin de simplifier sa lecture. **



Nous sommes impatients de faire votre connaissance !